Le ghetto scientifique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 488

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016363

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COURRIER

Une chose après l'autre : d'abord « oui » le 18 !

là. On doit se rendre compte que, quelle que soit la marge de manœuvre laissée aux autorités compétentes par l'arrêté révisé, ce dernier ne peut en aucun cas être tenu pour un "contre-projet" opposable à l'initiative "pour un contrôle démocratique du nucléaire". Un coup d'œil, même superficiel sur les deux textes permet de le constater. Il n'était pas question pour nous, en publiant l'analyse parue dans DP 482, d'opposer l'initiative au référendum, mais seulement de clarifier autant que possible des enjeux importants pour la suite des événements (et aussi de répéter notre scepticisme face au lancement du référendum).
Cela dit, une fois de plus: le "oui" à l'initiative s'impose.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'éternel recommencement de l'histoire

Vingt professeurs d'Université de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel et Lausanne s'élèvent contre l'enseignement de l'histoire, tel qu'il est conçu actuellement dans les écoles secondaires (TLM du 7 février), qui néglige les faits au profit d'une réflexion globale et d'une approche thématique.
"L'histoire traditionnelle, avec son cortège de dates et d'évènements, sombrait peut-être dans le détail, mais on est en train de tomber dans l'excès inverse sous prétexte de faire de l'histoire "nouvelle vague", privée de son "squelette", qui convient très bien à un adulte, mais pas à un enfant de onze ans!"
Et sans doute peut-on penser en effet qu'au lieu de parler aux élèves de la campagne d'Italie, de Lodi, d'Arcole et de Marengo, il vaut mieux aborder le thème (cité par TLM) "De l'énergie animale à l'énergie atomique", puisqu'en ces mêmes dernières années du XVIIIe siècle, qui voient Bonaparte "s'illustrer" dans des batailles, dont le profit pour l'humanité en général et la France en particulier est somme toute discutable, dans ce même nord de l'Italie, le comte Allessandro Volta, professeur de physique à l'Université de Pavie, procède à des travaux qui l'amèneront en 1800 à construire la première pile électrique!
Mais il est bien vrai qu'il y a des limites à respecter, et que les professeurs d'histoire ne sont pas les seuls qui aient à se plaindre: maître de français et de littérature française, j'ai de plus en plus de peine à aborder des textes comme *La Chartreuse de Parme,* de Stendhal. Des explications de plus en plus longues sont nécessaires. A peine les élèves (récemment, une classe de "sur-doués", jeunes gens et jeunes filles intelligents, ouverts et fort bien disposés) connaissent-ils la bataille de Waterloo, à laquelle Fabrice del Dongo prend part. Ne parlons pas du Maréchal Ney, qui apparaît dans le roman! Ne parlons pas de la situation politique de l'Italie au début du XIXe siècle, du "Risorgimento", de la puissance temporelle du Saint-Siège...
(Nos élèves ne sont pas les seuls à ignorer tout cela! Je lis dans le supplément du *Magazine littéraire* d'octobre 1978, consacré à la Littérature suisse romande, cette phrase magnifique: "La Suisse entre dans les lettres avec *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau." Comment un écrivain *genevois* — et Genève ne fait pas encore partie de la Confédération — peut-il faire entrer dans les lettres un pays de *langue allemande* — si l'on excepte les *sujets* vaudois de MM. de Berne? Voilà un tour de force bien étonnant!)
... De plus en plus de peine à lire *L'Education sentimentale* — les événements de 48 sont ignorés — *La Débâcle de Zola* — la guerre de 70... — *l'Espoir* de Malraux — la guerre d'Espagne... — *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo, etc. Avec cette tendance propre aux Suisses et en tout cas aux Vaudois, encouragée, renforcée, de se sentir en marge de l'Histoire, au "balcon de l'Europe", spectateurs *neutres* et non concernés — lisez la plupart de nos romans romands!

* * *

A propos de Stendhal, vous connaissez *Vanina Vanini?*
"Grâce à un passeport acheté dans une ambassade étrangère, (Missirilli) arriva dans sa famille. Ce fut une grande joie; on le croyait mort. Ses amis voulurent célébrer sa bienvenue en tuant un carabinier ou deux (c'est le nom que portent les gendarmes dans les Etats du pape)."
"(Vanina) apportait deux mille sequins. Ce secours imprévu servit merveilleusement à accréditer Missirilli dans sa nouvelle dignité (de chef de... d'une brigade rouge?! — J.C.) on fit fabriquer des poignards à Corfou; on gagna le secrétaire intime du légat, chargé de poursuivre les carbonari..."
Ca ne vous rappelle rien? Dans un livre récent, Sciascia parlait de l'aspect "mafioso" de l'affaire Moro — il aurait pu dire aussi "de l'aspect carbonaro"...
Après tout, ceux qui veulent en finir avec notre héritage classique ont bien raison: ces livres sont dangereux, et M. Abravanel, Stendhalien numéro un de notre pays, est assurément coresponsable du terrorisme!

J.C.

RECU ET LU

Le ghetto scientifique

L'information dite scientifique est, à n'en pas douter, le parent pauvre de la presse quotidienne helvétique dans son ensemble: pour les remarquables et régulières chroniques de J.-J. Daetwyler paraissant dans le quotidien romand "24 Heures", pour quelques spécialistes s'exprimant à tour de rôle dans le "Journal de Genève", pour les grandes démonstrations hebdomadaires et couvrant plusieurs pages de la "Neue Zürcher Zeitung", combien de "services de presse" de grandes entreprises faisant office, presque partout ailleurs, de "points de vue" scientifiques?

Au moment où les enjeux "techniques" fondent la substance de quelques-unes des plus importantes décisions politiques (domaine de l'énergie, mais aussi des communications de masse, pour ne pas parler de la "restructuration" de pans entiers de l'économie) de la décennie, voilà une absence sur le front de l'information qui laisse songeur!

On dira, bien sûr, que la vulgarisation n'est pas le fort du monde scientifique et technique, on dira que la "science" est encore confisquée par une minorité de spécialistes jaloux de leurs pouvoirs; il n'empêche: aux instants cruciaux, lorsque, par exemple, la population devrait se déterminer en toute connaissance de cause (si tant est que cela soit imaginable) ce sont les mêmes querelles d'experts, brusquement "sortis du bois" pour asséner leur vérité, querelles qui se diluent bientôt en face-à-face difficiles à saisir pour la grande majorité, la voie étant libre dès lors pour les slogans simplificateurs.

A noter tout de même de sérieux progrès à travers le monde francophone dans le secteur des revues plus ou moins spécialisées: l'édition en français des grands ténors d'outre-Atlantique a fouetté les énergies des éditeurs de l'hexagone, en particulier; voyez notamment les efforts consentis par la revue mensuelle "Sciences et Avenir" dont le numéro spécial intitulé "Les ordinateurs et la vie quotidienne", tout partisan, orienté qu'il ait pu être, marquait malgré tout une étape dans la traduction en langage accessible d'une des mutations les plus fondamentales de notre organisation sociale et économique.

Toujours à ce chapitre scientifique, soulignons l'intérêt et la qualité du dossier réuni à propos du lac Léman par la rédaction du "périodique interne du Service de presse et d'information de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, "Polyrama" (une cinquantiane de pages — adresse utile: avenue de Cour 33, 1007 Lausanne).

— Le "Peuple Valaisan" note que selon l'enquête statistique du Concordat des caisses maladie suisses, les frais médicaux payés en Valais se montent, pour 170 médecins recensés, à 21 479 621 francs. (moyenne: 126 350 francs)

JUSTE AVANT LE 18 FÉVRIER

Après les femmes les « jeunes »

Il aura fallu plusieurs décennies pour que le suffrage universel concerne enfin la majorité de la population: les femmes. Combien en faudra-t-il pour que le droit de vote et d'éligibilité soit maintenant abaissé à 18 ans?

Cette mesure, les parlements des pays développés l'ont adoptée au début des années 70, sous la pression de "la montée des jeunes". En 1972, le Conseil de l'Europe recommandait aux Etats membres d'abaisser la majorité au-dessous de 21 ans et, lorsque c'était opportun, de la fixer à 18 ans.

L'âge requis pour l'exercice des droits politiques a été longtemps lié à la capacité physique de porter des armes: 15 ans pour les chevaliers au Moyen Age; 14, puis 16 à Schwytz sous l'Ancien Régime. C'est la Révolution française qui a provoqué dans toute l'Europe la grande unification: 20 ou 21 ans. Esprit géométrique, influence des sociétés secrètes, dit-on. Seul le canton de Schwytz a maintenu la règle des 18 ans dans sa Constitution de 1833. "Depuis lors, il n'y a plus eu de modification, et jamais de discussion sur l'élévation ou l'abaissement de l'âge de la majorité", nous dit le chancelier.

A notre connaissance, un seul pays, le Danemark, a dû procéder à une consultation populaire pour abaisser l'âge de la majorité civique. En 1969, à une forte majorité, le peuple refusait la modification de 21 ans à 18 ans. En 1971, il acceptait, de justesse, le passage à 20 ans. C'est finalement en septembre 1978 que la proposition du gouvernement d'abaisser à 18 ans l'âge de la majorité civique était votée. De justesse encore, et grâce à un effort considérable de propagande, grâce surtout au poids de la capitale.

L'opinion publique suisse ne paraît pas prête à confirmer tout de suite la proposition des autorités fédérales. Manque d'information? Peut-être. Il est vrai qu'un argument pertinent contre le droit de vote à 18 ans est invoqué: "la discordance entre majorité civique et majorité civile". Mais les réactions des lecteurs seront-elles rationnelles? Car il y a surtout beaucoup de préjugés, de méfiance, de jalousie aussi envers les "jeunes". D'autant que le corps électoral suisse est l'un des plus vieux du monde.

D'après le recensement de 1970, l'extension des droits politiques concernerait environ 154.000 citoyens, soit 3,4% du corps électoral. Ce rajeunissement ne suffira pas à contrebalancer son vieillissement qui est un des problèmes majeurs de notre démocratie. Car de l'équilibre démographique dépendra dans une grande mesure notre capacité d'évolution, d'ouverture au monde.

En réalité, il serait ridicule de croire que les jeunes constituent une nouvelle classe messianique. On enregistre même un certain retour aux valeurs traditionnelles. En tout cas un rejet des idéologies. Toutes les enquêtes le prouvent: en Suisse et en France, les jeunes votent à peu près comme leurs parents, comme les adultes. Sauf dans les consultations de caractère social, écologique.

L'octroi du droit de vote à 18 ans ne bouleverse pas la situation politique. Il s'agit de tenir compte d'une réalité nouvelle, la jeunesse, de son rôle dans une société moderne qui doit inventer son avenir. Un avenir qui est aujourd'hui l'affaire de toutes les générations.